



Suresnes signe son parrainage de la Flottille 12 F

La cérémonie officielle aura lieu à l'Hôtel de ville le 14 septembre entre la Ville et le commandant de ce groupe aéronaval du Porte-avions Charles de Gaulle.



Perpétuer une tradition historique tout en renforçant le lien armées-nation : c'est la raison qui a vu la Ville de Suresnes devenir ville marraine de la flottille 12 F une unité de combat de l'Aéronautique navale française créée le 1er août 1948.

Ce lien sera symboliquement renforcé, notamment en direction de la jeunesse, le 14 septembre à Suresnes : une dizaine de marins de la flottille, les jeunes du Conseil Communal de la Jeunesse de Suresnes (CCJ) et les élèves de deux classes du collège Jean Macé assisteront à la cérémonie officielle de parrainage militaire, qui aura lieu à l'Hôtel de Ville de Suresnes.

Après une prise d'armes sur le parvis de l'Hôtel de Ville., Guillaume Boudy, Maire de Suresnes, Vice-président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, et le Capitaine de frégate Guillaume Le Rasle, commandant de la flottille 12 F signeront les chartes de parrainage en présence et sous le patronage de Louis Giscard d'Estaing, Président de l'Association des villes marraines des forces armées, et Maire de Chamalières.

Cette cérémonie est une étape dans la relation entre la Ville et les membres de cette unité.

Suresnes entend donner à ce parrainage une dimension pédagogique, particulièrement en direction de la jeunesse. Des actions telles que des visites de la base aérienne, des rencontres avec les pilotes et les personnels au sol, l'accueil des équipages à Suresnes, ainsi que beaucoup d'autres partenariats pourront être organisées.

Autant d'occasions de contribuer à la compréhension des missions de la Marine nationale, et plus largement de revivifier le lien entre les citoyens et les armées.

La Ville de Suresnes est devenue marraine de la flottille 12 F en octobre 2021. Cette unité aérienne de chasse/interception, qui a été la première équipée de Dassault Rafale, regroupe 160 personnes et 10 avions Rafale du porte-avions Charles de Gaulle. Elle dispose d'une base aérienne terrestre à Landivisiau, dans le Finistère.

Ce parrainage s'inscrit dans le cadre du lien particulier que la Ville, qui accueille sur son territoire le Mémorial de la France Combattante et le Fort du Mont Valérien, nourrit avec l'armée française et son histoire qu'elle souhaite non seulement entretenir mais renforcer.

Mercredi 14 septembre 11 h 45

Hôtel de Ville 2 rue Carnot 92150 Suresnes

Contact : Arnaud LEVY 01 41 18 15 52 – 06 28 81 11 96 alevy@ville-suresnes.fr